## Qui sommes-nous ?

**Effet de Serre Toi-Même** est une association de citoyens engagés, indépendants et experts sur les questions climatiques. Notre association a pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique et planétaire en promouvant les moyens d'atténuer son impact et d'adapter nos territoires dans le bassin de vie de Rouen et nos modes de vies. Ce travail englobe logiquement la thématique globale de protection de l'environnement.

### Nous avons deux axes de travail :

1. Information et sensibilisation de la population dans une démarche appuyée sur une facilitation de l'accès au savoir notamment scientifique, institutionnel, juridique...

2. Suivi des politiques publiques des collectivités locales afin de juger de leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre.

Pour notre association, la **protection de notre planète** c'est aussi l'amélioration de la qualité de l'air, un espace public plus agréable et plus apaisé, une meilleure consommation des espaces tant dans la densification urbaine que dans la protection ou la création d'espaces naturels et enfin une plus grande solidarité humaine. **Nous pensons globalement et nous agissons localement**, ici et maintenant, sur des projets concrets ancrés dans notre quotidien.

Nous sommes **une association**, loi 1901, qui par refus de la personnalisation du pouvoir a décidé de fonctionner avec une gouvernance collégiale, avec des responsables légaux, un secrétaire et une trésorière.
Nous sommes **administrateurs** de FNE Normandie, membres fondateurs et actifs du Collectif NON A133-A134, administrateurs d'Enercoop Normandie. Nous travaillons avec des ONG nationales puisque nous sommes membres du Réseau Action Climat et du réseau Sortir du Nucléaire, nous sommes membres du collectif Stop à l'EPR à Penly. Nous travaillons avec l'association Sabine.

Nous sommes aussi administrateurs d'Atmo Normandie, membres du Conseil de Développement Durable de la Métropole Rouen Normandie, et membres du Conseil de Défense Énergétique de la Métropole Rouen Normandie.

06 72 00 33 09 • effetdeserretoimeme@gmail.com • www.effetdeserretoimeme.fr
@effet.deserretoimeme @EffetdeSerre76



# Effet de Serre Toi-Même !

**Le SCoT AEC, la vision d'avenir du territoire ?**

L'élaboration du SCoT, du PCAET ( et la révision du PLUi ) sont 3 démarches s'inscrivant dans la même dynamique, celle de définir la feuille de route et les outils qui permettront d'atteindre un territoire désiré à l'horizon...

## 2050

Les démarches sont donc considérées comme un projet, traduisant une vision du territoire à 2050 déclinée dans les différents documents de planification.

C'est l'occasion aussi d'un temps de travail et d'échanges sur le projet d'avenir de notre territoire métropolitain qui regroupe **500 000 habitants** vivant dans **71 villes et villages** au fonctionnement et aux dynamiques riches et variés.

L'élaboration du SCoT AEC PLUi constitue l'occasion de poser aux habitants de la Métropole toutes les questions sur la vie et l'organisation des activités et des ressources sur notre territoire : se nourrir, se loger, travailler, se déplacer, se ressourcer et sur leur évolution entre aujourd'hui et 2050.

# NOS OBJECTIFS CONCERNANT LE SCOT AEC

## 1 Renforcer le rôle et l'efficacité des corps intermédiaires

Les corps intermédiaires, qui représentent un niveau d'organisation collective, sont essentiels pour **structurer les avis citoyens** sans remplacer l'expression individuelle.

Des conventions de participation bilatérales, des espaces documentaires en open data, et un réseau social dédié sont proposés pour faciliter leur fonctionnement. De plus, un coordinateur salarié par la Métropole serait nécessaire pour guider les citoyens dans l'utilisation de ces ressources, garantissant une meilleure efficacité et une plus grande transparence dans le processus décisionnel.

## 2 Moratoire sur la consommation des terres naturelles et la monofonctionnalité

L'idée est de suspendre toute nouvelle consommation de terres naturelles afin de préserver les espaces naturels et agricoles. Ce moratoire vise à combattre l'étalement urbain, au sens général, mais aussi pour le projet inutile d'autoroute à péage à l'Est de Rouen A133-134 et à favoriser u**ne utilisation plus durable et diversifiée des terres existantes.**

La monofonctionnalité des zones urbaines est également importante, avec une proposition de promouvoir la mixité fonctionnelle pour permettre une cohabitation des activités résidentielles, commerciales et de loisirs, réduisant ainsi la dépendance aux déplacements motorisés et **améliorant la qualité de vie urbaine**.

## 3 Le développement des espaces publics liés aux mobilités alternatives à la voiture individuelle

Le développement des espaces publics met en lumière l'importance de réduire la dépendance à la voiture **pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre** et **améliorer la qualité de vie urbaine.** Il est primordial d'encourager les déplacements à vélo et à pied.

De plus, l'aménagement de parkings de délestage et de lignes de transport en commun est essentiel pour réduire la congestion urbaine et favoriser des déplacements durables.

## 4 Utilisation de la Seine comme axe structurant des déplacements décarbonés de personnes et de marchandises

La Seine, en tant que voie navigable majeure, offre un potentiel significatif pour réduire les émissions de carbone en privilégiant le transport fluvial par rapport au transport routier. Ce projet implique le développement d'infrastructures pour le transport de marchandises par barges et l'augmentation de l'accessibilité des transports publics fluviaux pour les passagers avec une motorisation solaire.

En intégrant ces initiatives dans le schéma global de mobilité de la région, la Seine peut devenir un pilier central d'un **système de transport plus durable** et **moins polluant.**

## 5 Organiser le territoire pour permettre d'atteindre l'objectif d'autonomie alimentaire

Il est essentiel de promouvoir les circuits courts et l'agriculture biologique. Une politique globale est nécessaire pour former des paysans aux techniques écologiques et les installer à proximité des centres urbains. Un centre de formation à la permaculture, symboliquement puissant, devrait être créé pour soutenir cette initiative.

De plus, la préservation et la réhabilitation des zones cultivables en périphérie urbaine, ainsi que le développement de réseaux de fermes urbaines et de boutiques de producteurs, sont cruciaux pour créer des ceintures vivrières autour des villes et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## 6 L'éco vallée des deux rivières : greffe d'un poumon vert sur la ville de Rouen

La vallée, traversée par les rivières Aubette et Robec, est entourée par des zones naturelles importantes et constitue l'une des dernières zones humides de l'agglomération. La renaturalisation prévoit une végétalisation maximale, une limitation de la densification urbaine, et la préservation des espaces pour des initiatives économiques solidaires, tout en réduisant les nuisances sonores et en **protégeant la biodiversité**.